

La situation et la vocation de l'Église en Alsace et en Lorraine. Constatations, questions et propositions*

par Gérard SIEGWALT

Il faut de temps en temps prendre la mesure d'une situation. C'est ce que nous essayons de faire pour l'Église dans notre région. Nous nous limitons expressément à l'Alsace et à la Lorraine, en raison des caractéristiques propres de cette province, et aux Églises luthérienne et réformée qui sont notre espace de vie et d'action le plus direct. La situation de nos Églises nous semble mûre, dans les points suivants, pour une évolution ou même un changement. L'une ou l'autre nous paraît s'imposer du fait de l'état de nos Églises et de leurs communautés locales, et du fait du contexte dans lequel elles s'inscrivent. Ce que nous entendons par « *état de nos Églises et de leurs communautés locales* » et par « *contexte dans lequel elles s'inscrivent* » sera précisé à propos de chacun des points retenus.

1. La situation concordataire de nos Églises

Lorsque le Concordat a été instauré, l'Alsace et la Lorraine étaient très largement, tout comme la France de l'époque, d'un point de vue sociologique « *pays de chrétienté* ». La situation, depuis lors,

* Écrit pendant l'été 1976, le présent texte a fait en septembre 1977 l'objet d'une réflexion dans la Société Luthérienne d'Alsace et de Lorraine. Sans que celle-ci fasse expressément sien l'ensemble du texte, le vœu a été émis qu'il soit publié afin de susciter, ou du moins d'entretenir, une réflexion qui est nécessaire à l'être même de l'Église. L'auteur sait qu'il a abordé dans son article un certain nombre de points chauds ; il pense toutefois que les problèmes ne sont pas là pour être esquivés, mais pour être assumés.

s'est modifiée. Certes, la présence des Églises concordataires reste relativement forte en Alsace et en Lorraine, **mais leur statut concordataire, dans sa forme actuelle, n'a plus une assise populaire et donc majoritaire incontestable.**

Ce fait tient à plusieurs facteurs :

- compréhension moins sociologique de l'Église par les membres des Églises concordataires eux-mêmes ;
- réalité et vitalité des Églises et communautés libres, non concordataires ;
- indifférence d'une proportion croissante de nos concitoyens à l'égard de l'Église, quelle qu'elle soit ;
- opposition de la part de chrétiens et non-chrétiens, pour des raisons soit théologiques, soit idéologiques, vis-à-vis de toute collusion entre l'État et l'Église ;
- présence minoritaire mais sensible d'autres religions, en particulier de l'Islam (le Judaïsme est lui-même religion concordataire).

Sans apprécier ces facteurs autrement qu'au regard du principe démocratique, il nous semble en résulter la **nécessité d'une révision du Concordat**. Celle-ci devra respecter la liberté religieuse de même que la liberté de penser de tous. Cette fin peut être atteinte soit par une suppression du Concordat, soit par son aménagement. Nous ne pensons pas que la suppression du Concordat, dans l'état actuel des choses, se justifie devant le principe démocratique, ni qu'elle soit exigée pour une raison théologique : si la justice démocratique ou la liberté de l'Église le demandaient, l'abrogation du Concordat s'imposerait. Nous plaidons en faveur d'un **aménagement du Concordat**, selon les principes suivants :

- financement du budget « *aide aux religions* » par la dîme des impôts de ceux qui demandent qu'elle soit affectée à cette fin ;
- répartition du budget global entre les différents groupements religieux intéressés (c'est-à-dire théoriquement tous, pratiquement ceux qui demandent cette subvention), proportionnellement à leur importance.

Nous demandons aux directions de nos Églises d'entamer dans nos Églises et avec l'Église catholique romaine d'une part, avec le gouvernement d'autre part, le dialogue et les pourparlers en vue d'une révision du Concordat. Nous pensons que ce dernier pourrait alors être étendu, pour une question de justice démocratique et dans la mesure où cela serait souhaité par intéressés, à l'ensemble de la France, étant entendu que la situation particulière de l'Alsace et de la

Lorraine, due à des raisons historiques et culturelles, devrait être strictement respectée.

Il appartiendra à chaque « *religion concordataire* » de trouver les ressources supplémentaires dont elle a besoin, dans les cotisations de ses membres.

Nous demandons aux directions de nos Églises, en raison de la diminution vraisemblable de la subvention de l'État en cas de révision du Concordat, de favoriser auprès des communautés paroissiales et de tous les membres de nos Églises, la conscience de la nécessité d'une plus grande aide à apporter à leur Église.

2. Les biens fonciers des paroisses

La possession de biens fonciers et éventuellement immobiliers (mis à part les édifices de service : églises, presbytères, foyers paroissiaux, maisons de rencontre, de jeunes, de colonies de vacances, asiles, hôpitaux etc.), n'est concevable qu'en régime capitaliste. Notre propos n'est pas d'entamer une critique du capitalisme ni de faire un plaidoyer en faveur du socialisme, ni l'inverse. Nous constatons simplement le fait que des paroisses ont des biens fonciers et quelquefois immobiliers qu'elles n'utilisent pas elles-mêmes (sans que pour autant ces biens, en particulier les biens fonciers, leur rapportent en général beaucoup), et qu'en régime socialiste il n'en serait pas ainsi. Nous n'en concluons pas à la nécessité, au nom de l'Évangile, de lutter pour le maintien du régime capitaliste ni de combattre le régime socialiste, **à ce niveau**. Nous appliquons à la possession de ces biens l'affirmation de l'apôtre : « *Que ceux qui usent du monde soient comme n'en usant pas, car la figure de ce monde passe* » (1 Corinthiens 7 : 31). « *Avoir comme n'ayant pas* », cela signifie être libre vis-à-vis de ces biens, c'est-à-dire pouvoir vivre en tant qu'Église du Christ dans un régime capitaliste sans être complice de ceux qui possèdent au détriment de ceux qui ne possèdent pas, tout comme dans un régime socialiste sans être atteint dans son existence et dans sa substance d'Église par une collectivisation desdits biens.

Considérant

— que la possession, par des paroisses, de biens fonciers, voire immobiliers, autres que de fonctionnement, suscite d'une part crois-

sante de ceux qui les ont en location, de l'incompréhension et même de l'animosité ;

— qu'un changement de régime, même dans le sens d'un régime socialiste libéral, n'est pas exclu ;

nous recommandons à nos Églises d'étudier, pendant qu'il en est temps, les conditions d'une **cession de ces biens**, soit par leur vente (au profit de l'entretien et de la promotion des édifices et des terrains d'utilisation régulière, au profit de tel besoin général de l'Église, au profit des paroisses pauvres, au profit des actions d'entraide, en France et dans le tiers monde) soit par une trans-destination, un changement d'affectation de certains de ces biens (par exemple, pour tels biens fonciers, leur éventuel regroupement, après vente ici et achat là, et leur mise à la disposition de telle communauté à vocation religieuse et de type éco-agricole ; ou, pour tels biens immobiliers, leur éventuelle reconversion pour tel service diaconal de l'Église).

Nous demandons aux directions de nos Églises de veiller, le cas échéant, à ce que le transfert desdits biens se fasse avec ordre, sans avantager ni désavantager soit l'Église qui cède, soit l'instance qui acquiert, en suivant le droit et la justice. Nous demandons à toutes les paroisses, le cas échéant, de prier Dieu pour qu'Il fasse régner la concorde et la paix dans l'Église et entre les hommes pendant qu'intervient le changement indiqué, pour qu'Il affermis dans l'Église le sens de sa vocation et qu'Il suscite des vocations communautaires et diaconales en même temps que pastorales et missionnaires, pour le rayonnement de l'Évangile.

3. L'éducation, la formation et l'animation chrétiennes des enfants et des jeunes, et l'enseignement religieux dans les écoles publiques

Nous sommes conscients de l'importance capitale de l'éducation, de la formation et de l'animation chrétiennes des enfants et des jeunes. Elle incombe en premier lieu à la famille, cellule de base de l'Église. Mais la famille a besoin du soutien de la communauté chrétienne locale et de l'Église dans ensemble ; elle n'est pas toujours elle-même en mesure d'assurer sa part dans cette éducation et cette formation, et en tout état de cause la cellule de base de l'Église n'est pas toute l'Église : une part importante de la formation chrétienne,

soit, le cas échéant, pour se substituer à la défaillance de la famille, soit en complément nécessaire, incombe à la communauté paroissiale et à l'Église.

Dans la situation concordataire de l'Alsace et de la Lorraine, les Églises sont présentes à l'école par l'enseignement religieux. Ce qui était généralement, dans le passé, ressenti comme un bien, ne l'est plus d'une manière aussi évidente aujourd'hui. Il y a à ce changement bien des raisons, dont voici les principales :

— d'une manière générale, celles qui sont évoquées plus haut à propos de la situation concordataire de l'Église et qui tendent à affaiblir la base populaire et donc majoritaire de celle-ci. Ces facteurs rendent plus problématique le caractère « *allant de soi* » de l'enseignement religieux dans les écoles publiques ;

— la séparation confessionnelle encore largement pratiquée au plan de l'enseignement religieux, et qui répond de moins en moins à la mixité confessionnelle des familles et à la possibilité doctrinale déjà potentiellement donnée, pour l'essentiel de la foi chrétienne, d'un enseignement interconfessionnel ;

— l'aspect d'élément étranger, d'appendice à la limite inutile que revêt l'enseignement religieux dans l'organisation de l'école et qui tient à la sécularisation largement réalisée, tout comme de la société, aussi de l'école ;

— la psychologie de l'adolescent, sa volonté d'autonomie au plan religieux, renforcée par le climat nihiliste de la société contemporaine. L'enseignement religieux scolaire est souvent peu apte à y répondre.

Nous pensons que l'Église doit reprendre l'ensemble de la question et la résoudre d'une manière cohérente, praticable et adaptée, prospective aussi. La présence de l'Église à l'école ne nous semble, dans les circonstances actuelles, ni absolument indiquée ni absolument contre-indiquée, pour l'éducation et la formation chrétiennes des enfants et des jeunes ; elle est en tout état de cause, dès à présent et probablement plus encore à l'avenir, aléatoire. Elle ne peut donc être un élément essentiel de la stratégie de l'Église.

Nous émettons les vœux suivants :

— que soit étudiée la possibilité (et éventuellement les limites) d'une éducation, d'une formation et d'une animation chrétiennes interconfessionnelles, au niveau des enfants et au niveau du travail de jeunesse post-catéchétique, à l'exception de la catéchèse propre à chaque Église ;

— que la formation des éducateurs, formateurs et animateurs pour l'enfance d'une part, pour la jeunesse post-catéchétique d'autre part, soit faite en commun par les Églises protestantes et l'Église catholique romaine, et qu'il y ait ainsi une mise en commun des « *moyens* », aussi bien au plan des personnes qu'à celui des outils de travail ;

— que l'éducation, la formation et l'animation chrétiennes des enfants et des jeunes incombent à la communauté chrétienne locale, composée le cas échéant de plus d'une paroisse et inter-confessionnelle, aidée pour la conception générale et la réalisation par des services au niveau de l'Église ou des Églises plus vastes. L'éducation, la formation et l'animation chrétiennes des enfants et des jeunes pourront comporter, tant que les circonstances le justifieront et le permettront, l'élément « *enseignement religieux* » de l'école. Là où les circonstances comportent dès à présent une contre-indication sérieuse à un enseignement religieux scolaire, la communauté chrétienne locale devra proposer les données importantes de cet enseignement dans un autre cadre, et éventuellement aussi sous une autre forme ;

— que l'Église dans son ensemble, et chaque communauté locale en particulier, aient conscience de leur responsabilité dans l'éducation, la formation et l'animation chrétiennes des enfants et des jeunes, en même temps que de celle au plan de la catéchèse propre à chaque Église particulière, et que les différentes dimensions et les finalités de cette éducation, de cette formation et de cette animation soient clairement affirmées et assumées ;

— que l'éducation, la formation et l'animation chrétiennes des enfants et des jeunes, de même que la catéchèse propre à chaque Église, soient ouvertes au monde et en particulier aussi aux autres religions, afin d'aider les enfants et les jeunes à se situer vis-à-vis de ces données, et à se confronter et à vivre chrétiennement avec elles.

4. L'Église dans la situation linguistique de l'Alsace et de la Lorraine thioise

Il y a en Alsace et en Lorraine un droit local qui se recouvre avec un droit universel et que l'Église, parce que ce droit a une valeur inaliénable, doit affirmer fermement : c'est le droit d'un peuple à sa culture, et donc le droit de l'Alsace française à son identité alsacienne.

L'identité de l'Alsace et de la Lorraine n'est pas liée au Concordat, mais elle est liée à l'histoire et à la culture de cette province.

Nous renvoyons à ce propos aux « *Réflexions de prêtres et de pasteurs* » sur « *La Mission de l'Église et les langues en Alsace et en Lorraine thioise* » (1976). Nous faisons nôtres l'orientation générale et les principales propositions pratiques de cette prise de position et demandons aux directions d'Églises et aux paroisses de faire en sorte que la biculturalité et donc le bilinguisme de l'Alsace et de la Lorraine thioise soient non seulement respectés en tant que destin de notre province, mais aussi favorisés en tant que sa richesse et sa vocation. Nous souhaitons que tous les habitants de l'Alsace et de la Lorraine thioise s'ouvrent à cette richesse et que l'enseignement respecte et favorise la biculturalité et le bilinguisme dès les premières années de l'école et jusqu'à l'Université, pour tous ceux qui se destinent à vivre dans notre région. Nous demandons aux pasteurs, catéchètes etc., et aux paroisses de faire place dans la vie de la communauté locale, et d'abord dans l'éducation, la formation et l'animation chrétiennes des enfants et des jeunes, et également dans le culte, aux deux langues (français et allemand, respectivement alsacien), et à la Faculté de Théologie de former des pasteurs, etc., bilingues, étant entendu que la Faculté de Théologie, tout comme l'Université dans son ensemble, a une responsabilité culturelle non seulement au plan national et international, mais aussi au plan régional, et que la culture au plan régional n'est pas servie quand les futurs ministres de l'Église, à quelque titre que ce soit, ou les futurs cadres de la vie de la région, sont culturellement infirmes parce que monolingues. Pour ce qui est de l'Église dont la responsabilité culturelle dépend de la responsabilité d'annoncer l'Évangile, l'annonce de celui-ci est contrecarrée puissamment par l'inculture croissante d'une partie de la jeune génération pastorale en ce qui concerne la langue la plus ancienne de notre région, qui reste aussi la langue coutumière d'une proportion importante de la population alsacienne et lorraine à tous les niveaux, et qui est un facteur de choix dans la collaboration entre la France et l'Allemagne.

Pour remédier à l'insuffisance, en ce qui concerne la connaissance de l'allemand, de certains pasteurs, catéchètes etc., et pour leur faciliter l'apprentissage de cette langue, nous demandons, en attendant que le changement récent intervenu dans la politique culturelle de l'école (mais qui doit encore être affermi et étendu en

particulier aussi à l'Université) commence à porter ses fruits dans les futures générations pastorales, que les directions d'Église prennent sans tarder les dispositions nécessaires pour rendre possibles des séjours de six mois ou d'un an soit en Allemagne, soit en Suisse alémanique, dans une Faculté de Théologie ou dans une paroisse, pour tous ceux dont le ministère souffrirait autrement.

La revendication de la reconnaissance de l'identité biculturelle et donc bilingue de l'Alsace et de la Lorraine thioise, dans l'Église comme dans l'école et dans toute la vie régionale, est fondamentalement une nécessité au plan de la vérité historique et au plan de l'amour du prochain ; elle est opportune pour d'autres raisons encore, mais qui sont subordonnées à celles-là.

Cette revendication, puisqu'elle veut servir la vérité et l'amour, doit en conséquence se faire sans fanatisme, dans la conscience que l'Alsace et la Lorraine sont à tous ceux qui les habitent et qu'eux tous sont appelés à former ensemble une communauté humaine dans laquelle le droit à la différence est aussi important que le droit à la culture (et donc à la biculturalité) de la région. Une Église — et aussi une direction d'Église — qui se refuserait à la nécessité de ladite revendication et qui ne l'appuierait pas, dans la conscience de sa mission de vérité et d'amour, aurait l'obligation morale et spirituelle d'en montrer l'inanité.

5. La vocation confessante et multitudiniste de l'Église

L'affaiblissement de la base populaire du statut concordataire de l'Église en Alsace et en Lorraine est quelquefois interprété comme une incitation pour l'Église à devenir Église de professants (*Freiwilligkeitskirche*), d'Église multitudiniste (*Volkskirche*) qu'elle est actuellement. Cette manière de voir appelle plusieurs clarifications :

— Il n'y a pas d'Église sans confession de foi qui atteste le fondement des apôtres et des prophètes sur lequel elle est édiflée, Jésus-Christ étant lui-même la pierre angulaire (Éphésiens 2 : 20). En ce sens, l'Église ne peut être que confessante.

— Par Église de professants (*Freiwilligkeitskirche*), on entend une Église à laquelle on adhère par une décision libre et claire, et dont chaque membre professe la foi, est un témoin du Christ.

— Par Église multitudiniste (*Volkskirche*), on entend une Église qui se recouvre dans son extension avec la société. C'est une Église de

« *pays de chrétienté* ».

— Là où l'Église absolutise son caractère d'Église de professants, elle tend à devenir élitare, et à vrai dire sectaire. Nous n'ignorons pas que ce danger guette aujourd'hui les propres rangs de nos Églises.

— Là où l'Église absolutise, aujourd'hui, dans une situation de sécularisation, le caractère d'Église multitudiniste, elle tend, à être conformiste (c'est-à-dire à se séculariser), et à perdre sa vocation spécifique au milieu de la société. Le conformisme peut l'être par rapport à l'ensemble de la société, ou par rapport à telle tendance particulière de la société. Dans ce dernier cas, par exemple celui d'une adhésion de l'Église à tel mouvement idéologique, l'Église devient élitare et sectaire dans le sens d'une idéologie.

Sectarisme et multitudinisme sont ainsi les deux dangers permanents et opposés qui guettent l'Église, aussi nos Églises.

— Sectarisme et multitudinisme désignent également les deux pôles permanents de la vocation de l'Église. D'une part, l'Église a une spécificité qui s'exprime dans la confession de foi de l'Église ; elle n'est Église que par là, que par la réponse qu'elle donne à l'appel de Dieu en Christ par le Saint-Esprit. D'autre part, l'Église est envoyée vers tous les hommes, et premièrement vers les petits, les délaissés, les échoués, ceux qui sont blessés par la vie et par eux-mêmes : les justes, les bien-portants n'ont pas besoin de médecin, dit Jésus, mais les malades et les pécheurs. Insister unilatéralement sur la vocation de l'Église qui l'arrache au monde présent et la destine au Royaume de Dieu à venir, c'est oublier l'incarnation du Christ qui le rend participant et solidaire de ce monde ; c'est oublier « *les publicains et les gens de mauvaise vie* », « *les plus petits frères* » du Christ, la multitude pour laquelle il est venu (Matthieu 9 : 10 ss. ; 25 : 40 ; Marc 14 : 24). À l'inverse, insister unilatéralement sur la vocation de l'Église qui l'envoie dans le monde pour signifier la réalité du Royaume de Dieu dès à présent, c'est oublier la différence entre ce monde et le Royaume de Dieu. La tension entre élection qui arrache et mission qui plante — ce sont là les deux dimensions de la vocation — caractérise à jamais l'être de l'Église et en assure la vie et le dynamisme, c'est-à-dire à la fois le non-conformisme critique et la solidarité agissante, orientée vers le Royaume, bref la liberté et la force de l'amour.

La confession de foi de l'Église s'actualise constamment au point de rencontre de l'action révélatrice, salvifique de Dieu attestée par les

saintes Écritures et la proclamation de l'Église, et des réalités des hommes et du monde. Si l'Église croit pouvoir accueillir Dieu dans sa révélation sans accueillir les hommes et le monde, ou inversement si elle croit pouvoir accueillir les hommes et le monde sans accueillir Dieu dans sa révélation, elle devient stérile et trahit d'une part la révélation qui « *récapitule* » toutes choses, c'est-à-dire le monde (Éphésiens 1 : 10), d'autre part le monde qu'elle livre à lui-même. L'Église ne peut confesser Dieu qu'en étant multitudiniste, car le Dieu de la révélation est multitudiniste, et elle ne peut être multitudiniste en tant qu'Église qu'en étant confessante, car Dieu est le Seigneur du monde. L'Église ne saurait donc jamais se contenter de vivre pour elle-même et pour ses membres. Faute de se situer dans le monde, sans qu'elle soit pour autant du monde (Jean 17), elle prend la pente de l'héroïsme séparatiste et grandiloquent et des querelles intestines, bref de l'insignifiance. L'Église est placée, par vocation, aux carrefours des hommes et du monde, pour y vivre et y attester la vie nouvelle qu'offre l'Évangile du Christ. Elle a sa place aux côtés des hommes et d'abord des pécheurs, des petits et des démunis, et aux côtés des efforts faits pour dépasser telles structures de la société qui sont source d'injustice, d'aliénation, de péché donc, et de maladie, pour signifier, là où elle le peut, la réalité et la portée du Royaume de Dieu.

Cependant, l'Église n'est pas un parti, et sa mission dans le monde n'est pas réductible à un programme d'action. Elle est l'institution du Christ dans le monde par laquelle le Christ l'édifie lui-même comme Église, communauté de foi, d'amour et d'espérance, au milieu du monde et avec les hommes du monde, et forme ses membres pour leur témoignage et leur service chrétiens dans le monde.

Nous sommes conscients du fait que l'Église confessante est faite pour le monde, pour la multitude, et que le monde, la multitude, a besoin d'une Église confessante qui appartient à Dieu.

6. Le rassemblement de la communauté chrétienne locale

L'existence chrétienne ne peut être vécue sans la communion toujours renouvelée avec le Christ et les frères, sinon elle dépérit. Le chrétien cherche cette communion dans la prière et la méditation de la Parole qui le situe dans l'Église qui partout prie et transmet, accueille

et vit de la Parole. Il cherche cette communion également dans le rassemblement de l'Église, qui rend celle-ci visible et concrète, et centralement dans le culte de la communauté chrétienne locale. Le recueillement personnel, pour soi, et le culte communautaire s'appellent et se soutiennent l'un l'autre. L'Église en tant que telle ne subsiste pas sans le rassemblement de la communauté chrétienne locale qu'est le culte.

Cela dit l'importance essentielle du culte ecclésial. On parle quelquefois à ce propos de crise, comme à propos de l'Église, voire de la foi. Tout ici se tient, et c'est la même crise. Elle procède de l'oubli de l'essentiel et également de l'absence de discernement. L'une et l'autre défaillances ne sont pas irrémédiables ; les reconnaître, c'est déjà les dépasser, c'est progresser sur la voie qui a la promesse du Christ.

Oubli de **l'essentiel**. L'essentiel, c'est que le culte a une promesse : « *Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux* », dit le Christ. L'essentiel, c'est que Dieu en Christ par le Saint-Esprit est le centre du culte, le donateur et le don, par la Parole et le sacrement. L'essentiel, c'est que la communauté est réunie pour Lui, pour L'accueillir, pour Le louer, pour Le prier. L'essentiel, c'est qu'ainsi la vie est donnée et la foi est nourrie, les barrières entre les hommes tombent et la communauté est créée et recrée, la lumière du Christ éclaire les hommes et le monde et leurs problèmes. L'essentiel, c'est que la confession de foi monte dans le cœur, dans l'esprit et sur les lèvres des chrétiens, leur confession à Dieu, pour eux-mêmes, pour le monde entier : « *Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre. Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur. Je crois au Saint-Esprit qui vivifie.* »

L'essentiel est oublié quand la promesse du Christ n'est pas crue, à savoir qu'Il est là, quand un autre ou autre chose est au centre du culte que le Dieu triun, quand l'annonce de la Parole n'est pas l'annonce de la Parole, quand elle est séparée en règle générale du sacrement et est alors attirée sur la pente du verbalisme, sous quelque forme que ce soit, quand le sacrement célèbre la communion des amis et non pas la communion du Christ avec les siens, quand le culte, fait communautaire, ecclésial, nie par son individualisme la réalité de l'Église, quand le monde des hommes et les réalités humaines restent extérieurs au culte, rejetés ou ignorés, comme si la lumière du Christ ne les éclairait pas, quand la confession de foi de l'Église apparaît

comme un élément insolite.

L'essentiel est oublié quand le culte que la communauté rend à Dieu et que Dieu rend à la communauté et aux hommes n'est pas célébré par, avec et pour les présents et quand il n'est pas un lieu de rayonnement, fût-ce longtemps de manière presque imperceptible, pour ceux qui n'y sont pas.

Absence de discernement. L'aptitude au discernement des esprits est promise à l'Église (1 Corinthiens 12 : 10 ; 14 : 29 ; 1 Thésaloniciens 5 : 21). Elle est l'aptitude à examiner tout et à retenir ce qui est bon. Cette aptitude veut et doit s'exercer aussi et d'abord en ce qui concerne le culte. Car celui-ci, dont nous avons rappelé le centre et les caractères essentiels, réunit des hommes différents, aux préoccupations et aux expériences variées. Le discernement à propos du culte intervient comme l'aptitude à « sentir » cette diversité des hommes et à les intégrer au culte. Car l'accueil dont le Christ accueille les hommes au culte veut se refléter dans l'accueil dont l'Église les accueille. Cette aptitude à l'accueil, qui est la condition sans laquelle l'Église fait obstacle au Christ, ne s'improvise pas, mais s'exerce. Elle incombe à tous, mais premièrement à ceux qui exercent un ministère particulier dans l'Église.

L'aptitude au discernement et donc à l'accueil suppose une connaissance des hommes, c'est-à-dire une connaissance de soi et d'autrui. Celle-ci ne s'acquiert que par la fréquentation de soi et des autres. Quand, dans l'Église, ceux qui exercent un ministère particulier, et premièrement les pasteurs, ne prennent pas le temps nécessaire pour eux-mêmes, pour leur vie intérieure, quand ils n'ont pas de confesseur à qui parler de leurs problèmes personnels, en particulier psychiques et spirituels, pour les placer devant Dieu et recevoir l'aide fraternelle que le confesseur peut leur donner, comme sa vocation l'y appelle, et selon la mesure de sa sagesse et de sa foi ; quand les mêmes ne prennent pas le temps nécessaire, au risque de sacrifier d'autres tâches mais qui ne sauraient, au regard de celle-là, qu'être secondaires, pour faire des visites, en particulier chez les délaissés, les échoués, les malades, les vieux, pour chercher et entretenir le contact avec tous, pour les accompagner dans l'amour et dans la vérité, et pour devenir ainsi, chacun à sa place, « *frère universel* », à la suite du Christ, l'aptitude à l'accueil s'appauvrit inévitablement et le culte perd de sa richesse humaine et communautaire.

Là où le discernement est pratiqué, là où ceux qui remplissent le ministère d'unité et de vérité dans la communauté, apprennent à « *sen-*

tir » les hommes par la fréquentation régulière d'eux-mêmes et des autres, là commence à être perçu le problème de l'intégration de tous au culte, depuis les enfants, s'il a lieu, en tout cas les jeunes, jusqu'aux vieilles personnes, depuis les « *gens simples* » jusqu'à ceux qui sont en vue, hommes et femmes, manuels, employés, patrons et intellectuels, malades et bien-portants, de gauche et de droite, hommes en recherche et hommes de conviction assurée ... ; là naît la conscience des dispositions nécessaires à une telle intégration. Nous en nommons quelques-unes, qui peuvent être de pertinence inégale selon les lieux, mais qui sont indicatives d'une direction :

— le bâtiment de l'église, son aménagement intérieur, doivent à la fois tenir compte des caractères essentiels du culte et de la nécessité d'une intégration de tous. On peut dire que cette dernière est d'autant mieux servie que l'édifice cultuel ecclésial est plus fidèle à sa destination essentielle. Nous demandons aux directions d'Églises et aux paroisses de veiller à l'édifice cultuel et à son aménagement intérieur ; celui-ci doit avoir une *Aussagekraft*, une transparence essentielle par sa conception même. Nous demandons également que soit envisagée la possibilité de laisser ouvertes le plus grand nombre possible d'églises en semaine, pendant la journée, et de veiller à ce que les églises se prêtent à être des lieux de recueillement et de prière personnelle. Nous recommandons aux paroisses d'ouvrir les églises à de brefs cultes de semaine, de prière, de méditation de la Parole, de célébration eucharistique, et aussi à des concerts spirituels, voire à des conférences religieuses appropriées (par exemple pour la préparation de Noël ou pendant le carême) ;

— le culte, dans son aspect « *annonce de la Parole* », ne peut donner, à lui seul, toutes les implications de l'Évangile pour les différentes situations. À côté de l'église, du moins à côté du culte, un lieu de rencontre et de réflexion est nécessaire pour l'enseignement, le dialogue, la recherche. De tels lieux, comme par exemple le Liebfrauenberg, Glay, etc. sont nécessaires au plan de toute l'Église, et leur utilité est grande. Mais il doit y avoir à côté de toute église locale, ou du moins pour une communauté locale pouvant comprendre plusieurs paroisses, un foyer où des groupes de toutes sortes puissent se rencontrer pour approfondir une question, soit en travaillant chacun avec ses propres ressources, soit en faisant appel, du moins de temps en temps, à tel orateur ou intervenant compétent. Beaucoup de paroisses pèchent gravement contre leurs propres membres en n'offrant pas de telles occasions de réflexion en groupes

(même si ces derniers sont petits) et laissent inutilisées de nombreuses ressources en hommes compétents, que ceux-ci vivent à l'intérieur de la paroisse ou hors d'elle, dans l'Église ou en marge de l'Église. Faute d'activités de cet ordre, qui n'ont pas besoin d'être hebdomadaires si les circonstances suggèrent un rythme différent, on ne facilite pas ce qui est à la fois le prolongement du culte et le chemin d'accès au culte, et ce dernier tend à dépérir en conséquence. De telles rencontres sont particulièrement importantes pour les jeunes (mais pas uniquement pour eux), et elles ont intérêt à se faire, là où les circonstances le permettent, au plan interconfessionnel : il en résulte une économie au plan des moyens et un enrichissement au plan de la qualité, et une telle pratique interconfessionnelle est un puissant remède contre tout sectarisme et absolutisme, aussi bien au plan de la foi qu'à celui des personnes ; elle facilite l'apprentissage et l'approfondissement des qualités d'ouverture, d'écoute, de partage, de recherche commune, d'entraide qui sont des « *fruits de l'Esprit* » ;

— si la présidence du culte incombe, en règle générale, au ministre ordonné à cette fin qui assure le service de l'unité et de la vérité dans la communauté locale, celui-ci s'associera de plus en plus, pour la préparation comme pour la réalisation du culte, tels membres de la communauté, en particulier aussi des jeunes, en veillant à garder au culte son unité et en formant les collaborateurs en vue de leur participation spéciale. Avec la communauté il favorisera le déploiement de la polarité constitutive de tout culte vivant, fait d'ordre et de liberté, et exploitera les possibilités qu'offre cette polarité, en vue de donner au culte toute sa réalité et sa richesse de rassemblement communautaire. La communauté veillera, en particulier, à intégrer progressivement les enfants au culte communautaire et à leur y faire leur place.

Nous sommes conscients du fait que la crise du culte, là où elle existe, ne peut être surmontée que si l'Église se souvient de sa vocation et en approfondit le sens, et si elle exerce cette vocation dans un monde soit bienveillant, soit indifférent, soit hostile.

7. Le ministère pastoral : formation et exercice

L'Église, fondée sur le Dieu triun ou le Christ, a trois pôles : la communauté, l'individu et le ministère particulier. Dès lors que l'on

touche à l'un de ces pôles pour l'évacuer ou l'absolutiser, l'Église s'en trouve affectée dans sa substance. Il faut se souvenir de cela maintenant que nous allons parler, sans répéter ce qui a déjà été dit, du pasteur. L'Église n'est pas le pasteur ; elle n'est pas non plus sans lui, étant entendu que le ministère particulier dans l'Église ne s'épuise pas dans celui du pasteur.

Les futurs pasteurs reçoivent, pour la plupart, leur formation théologique de base à la Faculté de Théologie de Strasbourg. S'il est légitime qu'il y ait une autre voie de formation que les études universitaires, il est capital pour une Église que le plus grand nombre de ses pasteurs ait une solide et large formation théologique et aussi générale. Mais si les études universitaires sont la voie normale d'accès au ministère pastoral, elles n'ont jamais prétendu donner une formation suffisante en vue de ce dernier. Une partie de la préparation au ministère pastoral incombe à l'Église elle-même, et elle y pourvoit par l'organisation de sessions et de stages.

Nous voudrions rendre attentif, pour ce qui est de la formation au ministère pastoral et de l'exercice de ce dernier, aux points suivants :

— Eu égard à l'éventail exceptionnellement large du ministère pastoral (qui est exercé non pas auprès d'une catégorie d'hommes et de femmes ni auprès d'un âge, mais auprès de toutes les catégories et de tous les âges), les pasteurs ne peuvent avoir, surtout au commencement mais aussi tout au long de leur vie pastorale, une égale qualification et une égale maturité, en même temps qu'une égale disponibilité pour les différents aspects de leur ministère. D'où l'importance de ministères spécialisés à côté du ministère pastoral, et de la possibilité, pour le pasteur, de s'appuyer sur des services spécialisés aussi bien au plan paroissial qu'au plan général de l'Église. La formation à ces ministères spécialisés relève de la responsabilité, selon le cas, soit de la Faculté de Théologie et de l'Église toute entière dans ses services de direction, soit du pasteur lui-même, soit des deux. Les pasteurs doivent être au courant des services communs à toute l'Église et leur cahier des charges doit préciser le concours qu'ils peuvent et doivent attendre des ministères spécialisés et la part qui leur incombe à eux-mêmes.

— Une fonction essentielle du ministère pastoral tient à la présidence du culte. Un pasteur, qui exerce le service d'unité et de vérité au sein de la communauté locale, n'a pas seulement pour fonction l'annonce

de la Parole — responsabilité capitale —, mais aussi la présidence de la liturgie. Ni l'une ni l'autre ne s'improvisent ; les deux demandent une formation et en permanence une sérieuse préparation. En ce qui concerne la liturgie, jusques et y compris la liturgie eucharistique, le culte protestant n'a, d'une manière générale, ni la richesse du culte orthodoxe ni l'aisance digne et enjouée du comportement liturgique qui caractérise le culte catholique. Nous recommandons à la Faculté de Théologie aussi bien qu'à l'Église de veiller, chacune pour sa part, à la formation du sens de la liturgie et à l'initiation dans la juste et vivante pratique (*Vollzug*) de la liturgie, ceci éventuellement avec la collaboration de la Faculté et de l'Église catholique romaine. Nous rendons attentif au fait que l'annonce de la Parole est généralement différente, tant formellement que substantiellement, lorsque son *Sitz im Leben* dans le culte et donc dans la liturgie est conscient pour le ministre comme pour la communauté. Une annonce de la Parole en dehors de la liturgie n'est pas pour autant superflue, mais elle aura, si elle vit de la foi et donc aussi de la liturgie de l'Église, une « ouverture » et une « ampleur » que n'a pas généralement un témoignage individuel coupé de cette assise.

— Il semble souhaitable, pour des raisons d'expérience, de culture et éventuellement d'équilibre et d'emploi, que de nombreux pasteurs aient une double formation et donc, en plus de leur formation théologique, soit un métier, soit une deuxième formation universitaire. Il est souhaitable que tous les futurs pasteurs fassent, pendant leurs années d'études, et principalement pendant les périodes de vacances, des stages dans différents secteurs d'activités de l'Église, en particulier au plan du travail auprès des enfants et du travail de jeunesse, du travail social, de l'aumônerie des malades etc., mais également dans des secteurs d'activités extra-ecclésiales, afin de connaître d'autres conditions de travail, d'autres hommes, d'autres aspects du réel, en particulier du réel social et économique. Il semble enfin souhaitable que des mi-temps pastoraux (ou d'autres formes de ministère, diaconal ou catéchétique ou thérapeutique) soient favorisés, dans des communautés dotées d'une équipe pastorale, ou dans de petites paroisses, ou à un plan différent, et ce à la fois pour des pasteurs (ou diacres, ou catéchètes etc.) désireux de faire une autre mi-temps ailleurs que dans leur paroisse, et pour des chrétiens engagés professionnellement ou non dans des activités extra-ecclésiales, dési-

reux et capables de travailler à mi-temps comme pasteurs (ou dans telle autre forme de ministère).

— Le ministère particulier dans l'Église, et principalement les pasteurs, mais aussi les communautés locales, ont besoin que s'exerce à leur égard, conformément à la tradition de l'Église fondée sur des dispositions apostoliques attestées dans le Nouveau Testament, le ministère épiscopal de la visitation. Nous redécouvrons aujourd'hui, dans le protestantisme, aussi dans nos propres Églises, ce ministère. C'est un ministère de soutien spirituel, de conseil fraternel, de consolation et d'exhortation, à la fois, le cas échéant, au plan personnel et au plan de la pratique ministérielle (principalement pastorale) et ecclésiale dans la communauté locale, et dans toute l'Église donnée. L'évêque qui préside au nom du Christ, dans l'amour, et avec la confiance de l'Église, à la marche de l'Église pour tout ce qui favorise la fidélité à sa vocation, est un serviteur d'unité et de vérité pour l'ensemble de l'Église particulière, avec la collaboration de son conseil et de tous les ministres particuliers et des communautés locales, et il est dans l'Église particulière un témoin de l'Église universelle. Une Église privée du ministère épiscopal est guettée par le congrégationalisme qui absolutise la communauté locale par rapport à la totalité de l'Église et qui la livre à elle-même. Et une Église dans laquelle le ministère épiscopal s'exerce sans la conscience vivante de la réalité universelle de l'Église, est guettée par le provincialisme qui absolutise l'Église particulière et la livre à elle-même. Dans le temps présent où tant de problèmes, non seulement assaillent les personnes, mais se posent aux communautés et aux ministres particuliers quant à leur vocation, le ministère épiscopal de visitation est plus important que jamais. Le président est en droit de s'attendre à l'intercession des communautés locales, et l'Église particulière est en droit de s'attendre qu'il exerce son ministère non seulement aux extrémités de la terre, mais également jusqu'aux extrémités de l'Église dans laquelle il est établi évêque.

Nous sommes conscients du fait que dans tout ce qui a trait à la formation et à l'exercice du ministère particulier dans l'Église, principalement du ministère pastoral, les qualités et la fidélité des per-

sonnes importent plus que l'impossible perfection des structures. Si cela ne justifie aucun défaitisme en ce qui concerne les structures et leur éventuelle amélioration, il est clair que de bonnes structures ne valent que par les qualités et la fidélité de ceux qui savent en user.

8. L'Église face aux grands défis du monde contemporain

En parlant de la vocation multitudiniste d'une Église confessante, il est déjà apparu que l'Église ne saurait qu'être concernée par les réalités du monde, afin de les ouvrir à la dimension du Royaume de Dieu. On ne peut pas dire que l'Église ait toujours été, ni qu'elle soit toujours actuellement, à la hauteur de cette tâche. On ne peut pas dire non plus qu'elle ait toujours été, ni qu'elle soit toujours actuellement, défaillante dans cette responsabilité, sans qu'il soit sûr pour autant que son attitude ait alors toujours été, ou soit alors toujours judicieuse, c'est-à-dire fondée à la fois sur une connaissance compétente des problèmes en question, et sur un éclairage vrai de ces problèmes par la lumière de la révélation. Mais dans un tel domaine comme en d'autres, l'Église n'échappe pas au risque, comme par ailleurs la vocation de l'Église fait de celle-ci une aventure risquée. L'Église peut compter sur la promesse de la fidélité indéfectible de Dieu, et elle est assurée dans la foi que ses engagements « *temporels* » au nom de l'Évangile, là où ils sont définis après prise en considération des principales données des problèmes en cause, et après consultation des avis les plus compétents, donc là où ils sont pesés et mûris et procèdent ainsi du discernement, sont, avec tout le caractère provisoire qui caractérise inéluctablement toute entreprise humaine, un témoignage auquel le monde et les hommes ont droit, et que Dieu bénira.

Il n'y a pourtant pas seulement les engagements « *temporels* », c'est-à-dire les problèmes non directement « *spirituels* » ou « *religieux* » — tout problème, au demeurant, même le plus « *temporel* », comporte une dimension « *religieuse* » ou « *spirituelle* », ce qui justifie et nécessite sa prise en considération par l'Église —. Il y a aussi les problèmes immédiatement « *religieux* » ou « *spirituels* », tels ceux qui ont trait aux relations entre les Églises chrétiennes et aux relations avec les autres religions. Tous ces problèmes, « *temporels* »

et « *spirituels* », constituent autant de défis que l'Église doit affronter et auxquels elle doit répondre. Nous en nommons quelques principaux :

— au plan des relations entre les Églises, il y a le problème de la mise en commun des moyens dans tous les domaines où cela est possible au regard de la foi et de la doctrine, et où cela est opportun au regard des nécessités pratiques.

— au plan des relations entre l'Église et d'autres religions, non seulement le Judaïsme qui est les prémices de l'Église (Romains 11) et qui est à ce titre un interlocuteur privilégié, mais également l'Islam, présent jusque dans notre pays par nombre d'ouvriers migrants, les religions de l'Inde dont en particulier ce qui a trait à la méditation peut représenter un apport bénéfique pour le monde occidental, et les religions africaines avec lesquelles les jeunes Églises sont confrontées dans un dialogue culturel et évangélique : dans toutes ces directions se pose le problème de la rencontre avec des croyants d'autres religions, et avec ces religions elles-mêmes.

— au plan des problèmes plus directement « *temporels* », il y en a de plusieurs sortes qui sont soit d'une actualité permanente soit propres à notre temps, et à ce titre particulièrement urgents. En voici quelques-uns :

- le problème de la justice sociale, économique et politique, et de la paix ;
- le problème « *idéologie (par exemple marxisme) et foi* » ;
- le problème de la protection de la nature, de la préservation de l'environnement et de la qualité de la vie ;
- le problème de la manipulation de la vie ;
- le problème des recherches scientifiques et des réalisations technologiques en relation avec la question du sens de la vie ;
- les problèmes des différents âges de la vie et leur maîtrise physique, psychique et spirituelle.

Aucune de ces questions n'est propre à notre région ni à nos Églises. Elles sont abordées à d'autres niveaux : dans le cadre de la Fédération Protestante de France, de la Conférence épiscopale catholique romaine, du Conseil Oecuménique des Églises, des Fédérations Universelles, du Vatican ..., dans le cadre aussi, pour certains d'entre eux, en particulier pour les problèmes plus directement « *temporels* », de toute la société et de l'Université. Mais ces problèmes se posent aussi à l'échelle de l'Église en Alsace et en Lorraine, et ils doivent donc être repris ici, pour autant que cela est

possible, de manière interconfessionnelle.

Il s'agit de donner aux communautés locales et aux chrétiens individuels les éléments des enjeux et les facteurs d'appréciation, afin de les aider à vivre et à affronter chrétiennement leurs tâches dans le monde actuel. Il s'agit également de faire entendre au nom de l'Évangile une voix de l'Église dans les grandes questions vraiment décisives de l'heure et d'annoncer, face à ces dernières, le Royaume de Dieu. Faute de cela, l'Église, de témoin du Dieu triomphant et de sa Parole qu'elle est par vocation, deviendrait un contre-témoin.

*

Nous proposons ces réflexions sur la situation et la vocation de l'Église en Alsace et en Lorraine, aux Églises en particulier de la Confession d'Augsbourg et Réformée d'Alsace et de Lorraine, à leurs directions, aux pasteurs, conseillers presbytéraux et autres chargés de ministère, aux communautés locales et à tous les fidèles intéressés. Nous espérons que les diagnostics établis et les propositions faites seront pesés et discutés dans nos Églises, et que celles-ci se préparent à des évolutions voire des changements, dans une nécessaire continuité et dans une nouvelle fidélité à l'essentiel. Car l'Église n'a de promesse qu'au plan de l'essentiel : sa vocation. Cela suffit. À chacun et à tous ensemble de trouver en elle une inébranlable et libérante assurance.